



# Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

**Docteur Michel Dru**  
Président

**Docteur Nicole Smolski**  
Vice-Présidente

## Communiqué de presse du 23 février 2009

### **GREVE DES MEDECINS HOSPITALIERS LE 5 MARS : POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC POUR LA REPRISE DU DIALOGUE SOCIAL**

Le SNPHAR est excédé par le climat social régnant actuellement dans les hôpitaux, les **mensonges éhontés, incessants et impudiques de Roselyne Bachelot**, notamment à l'Assemblée nationale, sur les retraites des praticiens hospitaliers.

Contrairement à ses affirmations,

- **les négociations sur les 2 dossiers, retraite des praticiens hospitaliers et pénibilité**, ont été **suspendues** par le Ministère de la santé, depuis respectivement le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et le 27 août 2008. Nous n'avons pas été reçus depuis, malgré nos demandes itératives,
- **nos retraites** ne seront **abaissées** ni de 3% ni de 17% en 2017, mais bien **de 30%** comme le soulignent les estimations réalisées, de façon indépendante, par toutes les intersyndicales de praticiens hospitaliers et **jamais démenties** par Bercy.

Une **même technique gouvernementale** est utilisée pour tous les conflits sociaux actuels (l'enseignement, les chercheurs, la Guadeloupe, l'hôpital...) : mépriser les protagonistes, nier les litiges, soumettre à la vindicte populaire par des raccourcis populistes les acteurs du service public.

**Le 5 mars 2009 sera une journée de grève hospitalière à laquelle les médecins hospitaliers participeront massivement :**

- o parce qu'ils savent que le service public hospitalier est livré à une casse organisée via la T2A et la future loi HPST. Dans cette période de crise financière, l'hôpital doit pouvoir assurer la prise en charge de tous, comme il a toujours su le faire face à toutes les crises sanitaires ou catastrophes (exemple AZF),
- o parce qu'ils n'acceptent pas de voir bradée l'attractivité des carrières médicales hospitalières, notamment via les retraites. Les propositions de contractualisation ne sont pas la bonne réponse et n'amélioreront pas la qualité des soins.

**Le SNPHAR réclame la nomination d'un médiateur** chargé de rétablir le dialogue entre la Ministre et les médecins hospitaliers, et appelle tous les médecins à manifester leur profond mécontentement lors de la journée de grève du 5 Mars 2009.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor  
51 Av. de Lattre de Tassigny  
94010 Créteil Cedex  
tél. 01 45 17 95 00  
✉ [michel.dru@snphar.fr](mailto:michel.dru@snphar.fr)

Service d'anesthésie-réanimation  
Hôpital de la Croix Rousse  
69004 Lyon Cedex  
tél. 04 72 07 10 17  
✉ [nicole.smolski@snphar.fr](mailto:nicole.smolski@snphar.fr)